

Arguments économiques pour un règlement fort

Vous êtes sceptique?

On n'arrive pas à se convaincre que le secteur de la restauration et de l'hôtellerie NE puisse PAS perdre de clients si le tabac est interdit dans les bars et les restaurants, mais pourtant, c'est bien le cas. Toutes les études indépendantes, fondées sur les reçus de la taxe de vente, le confirment. Bien sûr, immédiatement après l'adoption du règlement, les commerces qui sont déjà en difficulté en sentent les effets. Mais, après une brève période d'adaptation, la plupart reviennent à leur niveau habituel de ventes et beaucoup les augmentent même en raison d'une nouvelle clientèle qui n'y venait pas parce qu'elle n'aime pas les salles enfumées – et cette clientèle éventuelle est plus nombreuse que vous ne le pensez.

Observations tirées d'études scientifiques

- Deux ans et demi seulement après que le tabac eut été interdit dans les bars en Californie, 91 % des clients soit y allaient plus souvent, soit n'avaient pas changé leurs habitudes en raison de la loi. En moyenne, les clients des bars y restent maintenant plus longtemps. L'appui à la loi a presque doublé parmi les fumeurs depuis 1998, puisqu'elle est passée de 24 % à 44 %¹.

En général, les études montrent qu'après l'interdiction de la fumée secondaire :

- Le roulement de la clientèle est plus élevé.
- L'assurance coûte moins cher.
- Le nettoyage coûte moins cher, les meubles et le matériel sont moins endommagés et le risque d'incendie diminue.

Ce que Ottawa a à dire

- L'appui d'un règlement qui rendra entièrement sans fumée les lieux publics énumérés ci-après n'a jamais été aussi élevé : restaurants et cafés (71 %); salles de quilles (70 %); salles de bingo (64 %); casinos (64 %); salles de billard (60 %); et bars qui servent principalement des boissons (57 %)².
- En réponse à la question suivante : « Fréquenteriez-vous les lieux ci-après plus ou moins souvent expressément parce qu'il y est interdit de fumer? », les personnes interrogées ont indiqué qu'elles y iraient plus souvent ou aussi souvent selon les pourcentages suivants : salles de bingo (91 %); casinos (91 %); pubs (88 %); salles de quilles (88 %); restaurants (87 %); bars (86 %) et salles de billard (86 %)³.
- Dans le cas des restaurants, des pubs et des bars, au moins 60 %, 53 % et 45 % (respectivement) des personnes interrogées ont dit qu'elles fréquenteraient ces établissements plus souvent, comparativement aux 13 %, 13 % et 13 % qui ont dit qu'elles y iraient moins souvent⁴.

Étant donné que les fumeurs représentent moins de 22 % de la population adulte de la nouvelle ville d'Ottawa, l'augmentation de la clientèle des non-fumeurs compensera amplement toute diminution éventuelle de la clientèle des fumeurs.

Des restaurants et des bars entièrement sans fumée uniformiseront les règles du jeu, et ce, pour le bien de tous en fin de compte. Vous pouvez aider à faire adopter un règlement municipal interdisant totalement la fumée du tabac à Ottawa en accédant au site www.smokefreeottawa.com pour exprimer votre appui, ou appelez la Ligne Info-Santé au 722-2242.

**SMOKE-FREE
O₂TTAWA
SANS FUMÉE**

¹ "Support for Smoke-Free Bars Grows Stronger in California", Business Wire, 16 octobre 2000

² Règlements concernant l'usage du tabac et la fumée secondaire dans la nouvelle ville d'Ottawa : un aperçu des résultats d'enquêtes réalisées en 1996, 1996-1997, 1999 et 2000, Service de la santé de la Région d'Ottawa-Carleton, 29 décembre 2000

³ Ibid.

⁴ Ibid.